Les solutés de lavage

On entend par « solutés de lavage » les solutés dits « versables ». On trouve deux composés très simples :

- l'eau stérile
- le chlorure de sodium à 0,9%

Ces deux composés n'ont pas, par eux-mêmes une action antiseptique (un peu toutefois pour le chlorure de sodium) mais ne constituant pas des milieux nutritifs, ils permettent par un rinçage mécanique, l'élimination des bactéries pathogènes tout en respectant la flore commensale.

C'est un chirurgien de l'ancien hôpital Boucicaut de Paris, le Professeur Raymond Villain spécialiste de la chirurgie de la main et de la face (fondateur de SOS mains) qui, dans les années 1970, avait banni de son service la plupart des antiseptiques et désinfectants (en raison de leur mauvaise sélection) et généralisé l'usage de ces solutions de lavage. Raymond Villain est l'auteur de la formule célèbre « paix sur les plaies aux germes de bonne volonté ».

Avant la mise au point des flacons actuels, on utilisait des flacons injectables de verre que l'on décapsulait tant bien que mal (plutôt mal que bien) jusqu'à ce que l'industrie mette au point les flacons « versables » en polypropylène avec bouchon fileté. Les présentations varient de 250 ml à 1 l. (liées à leur passé « d'injectables). Il existe notamment toutefois pour le chlorure de sodium des dosettes de 5ml, 10ml ou 40 ml.

Les solutés « versables » sont aujourd'hui considérés comme des « dispositifs médicaux » et non comme des médicaments.